

FICHE PRATIQUE CONTROLE DE TVA

RAPPEL DES OBLIGATIONS

Obligations fiscales en matière de TVA	Obligations comptables
Dépôt d'une déclaration de TVA CA3 chaque mois ou chaque trimestre si régime au réel	Tenir une comptabilité permettant de justifier le détail des opérations réalisées
Dépôt d'une déclaration de TVA CA12 à l'année correspondant à la période de l'exercice fiscal si régime simplifié d'imposition.	Ventiler le chiffre d'affaires et autres opérations imposables par taux de TVA (compte de produit par taux)
	Comptabiliser les déclarations de tva et leur règlement

EXIGIBILITE DE LA TVA COLLECTEE

<u>TVA sur les débits (livraison de biens)</u>	<u>TVA sur les encaissements (prestations de services)</u>
TVA due au moment de l'émission de la facture	TVA due au moment de l'encaissement de la facture ou de l'acompte (option possible pour les débits)
Entreprises concernées : boulangerie, boucherie, prêt à porter etc...	Entreprises concernées : bâtiment, pressing, prestation des services informatiques, etc ...
<p><u>Base imposable :</u></p> <p>Comptes 70 :</p> <p>total HT des sommes enregistrées en ventes de produits fabriqués, de marchandises...sur la période concernée par la déclaration</p> <p>Compte 607</p> <p>Achats intracommunautaires : les isoler dans un sous compte</p> <p>Compte 775</p> <p>Cession d'immobilisation</p>	<p><u>Base imposable =</u></p> <p>Compte 51 Banque et du compte 53 Caisse :</p> <p>Les encaissements TTC , sur la période de déclaration, des acomptes, des soldes, des prix des prestations sont à mettre HT pour déterminer la base de TVA</p> <p>Compte 607</p> <p>Achats intracommunautaires : les isoler dans un sous compte</p> <p>Compte 775</p> <p>Cession d'immobilisation</p>

TVA DEDUCTIBLE

On ne peut pas déduire la TVA sur les factures de prestations de services non payées.

La TVA non déductible afférente à un bien ou à un service doit être considérée comme un élément du coût de ce bien ou de ce service (exemple véhicule de tourisme) : la dépense est alors enregistrée TCC dans le compte de charge ou d'immobilisation

SCHEMA SYNTHETIQUE DES COMPTES DU GRAND LIVRE : TYPES DE MOUVEMENTS EN COURS D'EXERCICE ET SOLDE EN FIN D'EXERCICE

D	44571 TVA collectée	C
<i>OD de TVA</i> CA3 (mois ou trimestre) ou CA12 (année)	<i>Ecritures de ventes</i> TVA sur les factures clients (ventes ou prestations)	

En fin d'exercice :

Si TVA sur les débits :

solde = 0

Si TVA sur les encaissements :

solde = TVA sur les factures clients non encaissées - TVA sur les acomptes clients perçus (solde créditeur, ou débiteurs si acomptes > clients)

D	411 Clients	C
<i>Ecritures de ventes (journal des ventes)</i> Factures TTC	<i>Ecritures trésorerie (journal de banque ou de caisse)</i> Encaissements TTC	

En fin d'exercice :

Solde débiteur et/ou créditeur = factures non réglées TTC

Pas de compensation des comptes entre les clients débiteurs (actif du bilan) et les clients créditeurs (passif du bilan)

D	44560 TVA déductible	C
<i>Ecritures d'achats (journal des achats)</i> TVA des factures fournisseurs (achats frais généraux)	<i>OD de TVA</i> CA3 (mois ou trimestre) ou CA12 (année)	

En fin d'exercice

Solde débiteur = TVA sur les factures fournisseurs de prestations non réglées

D	44551 TVA à payer	C
<i>Ecritures trésorerie (journal de banque)</i> Montant des chèques ou télépaiements de TVA	<i>OD de TVA</i> Montant de la TVA à payer de la CA3 ou CA12	<i>OU</i>

En fin d'exercice

pour le régime réel normal

Solde créditeur = montant de la TVA à payer de la dernière déclaration CA3

pour le régime réel simplifié :

Solde créditeur = solde de la TVA à payer de la CA12

D	44567 Crédit de TVA	C
<i>OD de TVA</i> Montant du crédit de TVA de la CA3 ou CA12		

En fin d'exercice

pour le régime réel normal :

Solde débiteur = crédit de TVA de la dernière déclaration CA3

pour le régime réel simplifié :

Solde débiteur = crédit de TVA de la dernière déclaration CA12

TABLEAU DE CONTROLE DE TVA

A la clôture de chaque exercice fiscal, Il faut établir le rapprochement entre le chiffre d'affaires déclaré et le calcul du chiffre d'affaires taxable.

ATTENTION ! selon que vous relevez du régime des débits ou des encaissements vous ne remplirez pas les mêmes lignes des tableaux ci-dessous.

Régime Réel simplifié : le chiffre d'affaires taxable de l'année portée sur la CA12 est calculé à l'aide du tableau de contrôle ou équivalent. Il ne doit donc pas y avoir d'écart entre le chiffre d'affaires déclaré et le chiffre d'affaires taxable si toutes les règles concernant la TVA et sa comptabilisation sont maîtrisées.

TVA AU REGIME SIMPLIFIE			
Cadrage TVA sur les encaissements et Tableau synthétique des comptes de la balance vers les lignes de la liasse fiscale			
libellés comptables	Où trouver les informations N° de comptes de la balance		ligne de la liasse fiscale
	<u>comptes de résultat HT</u>	<u>comptes de bilan TTC</u>	
CA en HT	700000		Imp. 2033 B lignes 210-214-218
cession d'immo HT	775000		Imp. 2033 B ligne 290
achats intracom			
Corrections début d'exercice	<u>comptes de bilan convertis HT</u>	<u>Convertir les montants HT par taux de TVA</u>	
+ factures à établir		418100	imp. 2033 A ligne 068
- avoirs à établir		419600/700/800	imp. 2033 A ligne 172
- produits constatés d'avance		487000	imp. 2033 A ligne 174
- créances clients		411000/416000	imp. 2033 A ligne 068
- avances clients		419000	imp. 2033 A ligne 164
Corrections fin d'exercice		<u>Convertir les montants HT par taux de TVA</u>	
- factures à établir		418100	Imp. 2033 A ligne 068
+ avoirs à établir		419600/700/800	Imp. 2033 A ligne 172
+ travaux facturés d'avance		487000	Imp. 2033 A ligne 174
- créances clients		411000/416000	Imp. 2033 A ligne 068
+ avances clients		419000	Imp. 2033 A ligne 164
- créances irrécouvrables	654000		Imp. 2033 B ligne 262
BASE HT TAXABLE de la comptabilité	Total HT		
=	=		
CHIFFRE D'AFFAIRES selon CA12	Total base HT		

Régime Réel normal : s'il existe une différence entre le chiffre d'affaires taxable et le total des déclarations de TVA CA3, il faut établir une déclaration rectificative sur la période concernée

TVA AU REGIME REEL NORMAL			
Cadrement TVA sur les encaissements et Tableau synthétique des comptes de la balance vers les lignes de la liasse fiscale			
libellés comptables	Où trouver les informations N° de comptes de la balance		ligne de la liasse fiscale
	<u>comptes de résultat HT</u>	<u>comptes de bilan TTC</u>	
CA en HT	700000		Imp. 2052 ligne FL
cession d'immo HT	775000		Imp. 2053 ligne HB
achats intracom			
Corrections début d'exercice	<u>Comptes de bilan convertis HT</u>	<u>Convertir les montants HT par taux de TVA</u>	
+ factures à établir		418100	Imp.2050 ligne BX
- avoirs à établir		419600/700/800	Imp. 2051 ligne EA
- produits constatés d'avance		487000	Imp. 2051 ligne EB
- créances clients		411000/416000	Imp. 2050 ligne BX
- avances clients		419000	Imp. 2051 ligne DW
Corrections fin d'exercice		<u>Convertir les montants HT par taux de TVA</u>	
- factures à établir		418100	Imp. 2050 ligne BX
+ avoirs à établir		419600/700/800	Imp. 2051 ligne EA
+ travaux facturés d'avance		487000	Imp. 2051 ligne EB
- créances clients		411000/416000	Imp. 2050 ligne BX
+ avances clients		419000	Imp.2051 ligne DW
- créances irrécouvrables	654000		Imp. 2052 ligne GE
BASE HT TAXABLE de la comptabilité	Total HT		
=	=		
BASE CA3 de l'exercice	Total Base HT		

TVA AU REGIME SIMPLIFIE

Cadrage TVA sur les débits
et Tableau synthétique des comptes de la balance vers les lignes de la liasse fiscale

libellés comptables	Où trouver les informations N° de comptes de la balance	ligne de la liasse fiscale
	<u>comptes de résultat HT</u>	
Chiffre d'affaires en HT	700000	Imp. 2033 B lignes 210-214-218
cession d'immo HT	775000	Imp. 2033 B ligne 290
achats intracom		
Corrections début d'exercice	<u>comptes de bilan convertis HT</u>	<u>Convertir les montants HT par taux de TVA</u>
+ factures à établir	418100	imp. 2033 A ligne 068
- avoirs à établir	419600/700/800	imp. 2033 A ligne 172
Corrections fin d'exercice		<u>Convertir les montants HT par taux de TVA</u>
- factures à établir	418100	imp, 2033 A ligne 068
+ avoirs à établir	419600/700/800	imp, 2033 A ligne 172
BASE HT TAXABLE de la comptabilité	Total HT	
=	=	
CHIFFRE D'AFFAIRES selon CA12	Total base HT	

TVA AU REGIME REEL NORMAL

Cadrage **TVA sur les débits**

et Tableau synthétique des comptes de la balance vers les lignes de la liasse fiscale

libellés comptables	Où trouver les informations N° de comptes de la balance	ligne de la liasse fiscale
	<u>comptes de résultat HT</u>	
CA en HT	700000	imp. 2052 ligne FL
cession d'immo HT	775000	imp, 2053 ligne HB
achats intracom		
Corrections début d'exercice	<u>Comptes de bilan convertis HT</u>	<u>Convertir les montants HT par taux de TVA</u>
+ factures à établir		418100
- avoirs à établir		419600/700/800
Corrections fin d'exercice		<u>Convertir les montants HT par taux de TVA</u>
- factures à établir		418100
+ avoirs à établir		419600/700/800
BASE HT TAXABLE de la comptabilité		Total HT
=		=
BASE CA3 de l'exercice		Total Base HT